

Image not found or type unknown



Les conséquences de la journée de solidarité ?

publié le **18/07/2012**, vu **740 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La journée de solidarité consiste en l'instauration d'une journée de travail supplémentaire non rémunérée pour tous les salariés, destinée à financer des actions en faveur des personnes âgées et handicapées.

[Lire l'article](#)